

Quelques coutumes vaudoises

Autor(en): **Guidoux, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **38 (1948)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1005688>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ce registre si original, et d'un si beau travail, a été en usage jusque vers 1860; il a fait place alors à un registre manuscrit. C'est là un excellent exemple de l'esprit de traditionalisme des habitants de Savièse, qui se manifeste de tant de manières: conservation du patois, du costume, des ormeaux taillés pour la feuille, etc. En 1841 on savait en général lire et écrire, on aurait donc pu inscrire les noms des familles utilisant l'eau du bisse, dans un carnet et ajouter à côté le nombre des droits. Mais non, les ancêtres ont utilisé un bâton à marques; on consacra de longues journées à en fabriquer un nouveau, plus grand, capable de recevoir toutes les marques d'une population devenue plus nombreuse. *L'ardjyou* ou « commandeur d'eau » se condamnera à porter en main, de village en village, cet instrument encombrant à cause de sa longueur; il lui faudra apprendre par cœur les 269 marques de famille, ce qui représente un effort de mémoire considérable, car beaucoup ne se différencient que par de tout petits détails; il est nécessaire de les connaître sans hésitation, car toute erreur aurait des conséquences graves.

On voit dès lors tout l'intérêt que présente ce bâton à marques, le dernier et le plus perfectionné de tous ceux qui ont été fabriqués à Savièse.

Quelques coutumes vaudoises.

par A. Guidoux, Chavannes-le-Chêne.

La Mavougne

Voici quelques détails sur la coutume de la «Mavougne».

Cette coutume était fixée au jour du Mardi-gras (qui n'existe en somme pas chez nous protestants mais qui est le mardi précédent les «Brandons»¹. Ce jour-là, les écoliers, en sortant de la classe du matin, à 11 heures, s'en allaient par le village, de maison en maison, chantant devant les portes: «Mavougne, tirevougne; tire la queue à la grenouille!»(cette dernière phrase me semble



ajoutée à l'ancienne formule, un peu comme: «Aux armes citoyens, *tas de coquins!*) Les enfants chantaient aussi d'autres chants et portaient des cornets et des sachets pour y enfouir le produit de

¹ Le dimanche des Brandons est fixé, dans le canton de Vaud, au même dimanche que le 1^{er} dimanche du Carême catholique.

leur quête, mais ils n'étaient pas masqués. Ils recevaient des noix, des noisettes, des «schnetz» = (des pommes séchées, coupées en quartiers) des poires séchées, des pruneaux secs, des biscuits, des caramels ou des morceaux de sucre. Parfois même, des pièces de monnaie. Souvent aussi, un bidon d'eau! Les enfants ne rentraient pas chez eux, mais mangeaient, tout en faisant leur tournée, le produit de leur collecte. Aucun ne rentrait dîner à la maison. Si la tournée n'était pas finie le matin, elle continuait à 16 heures, après l'école de l'après-midi. Cette coutume s'est passée la dernière fois en 1940. Les élèves m'ont dit vouloir recommencer en 1947!

Le joli mai.

Une autre coutume célébrée le premier dimanche de mai ne porte pas de nom. C'est, si l'on veut, «le joli mai». Les enfants se réunissent le matin vers neuf ou dix heures, déguisés et masqués, portant surtout des visagères. Ils se rendent de maison en maison et chantent: «Mai, mai, joli mai, qu'avez-vous à nous donner? Des



Mai mai jo - li mai qu'avez vous à nous don - ner?

oeufs dans nos paniers, des centimes aussi!» Le soir, les élèves se séparent en groupes: les grandes filles, d'un côté, les grands garçons de l'autre les petits enfants dans un troisième groupe. Chaque groupe va dans une maison et mange ses oeufs. Les uns les font à la poêle, d'autres brouillés, d'autres encore à la coque. (Les oeufs sont donc reçus crus et non pas teints). Ce repas s'accompagne de thé, de rires et de chansons. Les sous sont partagés entre les enfants, ou donnés à la ménagère offrant sa maison, ou encore servent à l'achat de graisse donnée à la cuisinière de la troupe.

Les jeunes gens accomplissent à peu près la même cérémonie, mais le jour précédant Pâques. Ils se promènent à travers le village en agitant un grelot ou un «potet» (sonnaille). Ils chantent aussi. Les oeufs sont mangés en salade, le soir de Pâques, jeunes gens et jeunes filles ensemble. C'est ce que l'on appelle «la salade aux oeufs». Cette coutume est très répandue chez nous.

Course aux oeufs.

Le jour de Pâques, les jeunes gens organisent encore souvent dans quelques villages, la «course aux oeufs». Cette course se déroule entre deux jeunes gens seulement. L'un doit ramasser 100 oeufs placés à 50 cm. l'un de l'autre, formant une longue file. Le coureur doit faire un trajet par oeuf et le lancer dans

une grande corbeille pleine de poussière de foin ou de balle de blé. Il a droit d'en casser cinq ou six, mais les suivants lui causent une pénalisation. L'autre coureur parcourt au pas de gymnastique un circuit correspondant à peu près au trajet total de son concurrent. La lutte est serrée et le public, toujours nombreux, encourage son favori. Les garçons du village suivent la course en vélo et volent d'un coureur à l'autre pour indiquer les positions et les chances de chacun.

Les oeufs sont ceux-là même qui ont été récoltés le jour avant Pâques et qui seront mangés en salade le soir.

Les ruines du château de Pont-en-Ogoz (Gruyère) et la chapelle de S. Théodule.

Les renseignements suivants sont fournis par les Annales fribourgeoises, organe officiel de la Société d'histoire du Canton de Fribourg (XXXVIème année no 1, 1948) et par M. l'abbé P. Brulhart, révérend curé d'Avry-devant-Pont, que je tiens à remercier ici de sa grande amabilité. F.-X. B.

Pont-en-Ogoz n'a jamais fait partie du comté de Gruyère. La seigneurie de Pont a eu comme premiers seigneurs Ulrich et Rodolphe de Pont, qui vivaient en 1136. Cette famille seigneuriale perdit ou aliéna peu à peu ses droits, et s'éteignit au XVIème siècle. Fribourg acheta la seigneurie en 1482, l'érigea en balliage et revendit le domaine qui après avoir appartenu à différents



Photo : Simon Glasson, Bulle

Ruines de Pont-en-Ogoz et Chapelle S. Théodule.